



Evolutions du parc de bâtiments de production de volailles de chair

Résultats de l'année 2011

Introduction

L'enquête sur l'évolution du parc de bâtiments en 2011 confirme une nouvelle amélioration de la dynamique du parc de bâtiments sur la lancée amorcée en 2007 et 2008. Les indicateurs s'améliorent sur les constructions, se maintiennent sur les disparitions. Seules les rénovations marquent le pas en 2011, mais restent à un niveau très honorable. Le fait marquant de l'année est sans ambiguïté le retour à un léger développement du parc en 2011, situation inédite depuis 2001. Mais comme les années précédentes, la dynamique doit s'apprécier par type de bâtiments, car les évolutions sont parfois contrastées entre parcs et régions.

1. Une nouvelle amélioration de la situation du parc en 2011

La tendance à l'amélioration de la situation du parc de production de volailles de chair, amorcée timidement en 2007 et 2008, s'est poursuivie et même accélérée en 2011. L'embellie en 2011 a surtout porté sur une augmentation du rythme des constructions, tandis que les disparitions sont restées sur les taux très bas constatés en 2010.

Avec un taux à 2,0 % en 2011, la dynamique des constructions, en amélioration constante depuis 5 ans, s'est notablement accélérée. Alors que l'accroissement des constructions a été relativement régulier entre 2007 et 2010 (+0,3 point entre 2007 et 2008, puis +0,4 point entre 2008 et 2009 et +0,2 point entre 2009 et 2010), l'année 2011 marque un changement de rythme indéniable, avec une hausse de 0,7 point par rapport à 2010. Il faut remonter à 2002 pour trouver un rythme de construction équivalent (1,8 %).

Comme en 2010, le rythme des disparitions est resté particulièrement bas en 2011 le taux de disparition moyen pour l'ensemble du parc a été de 1,3 % en 2011 contre 1,2 % en 2010. Pour la seconde année consécutive, l'enquête permet d'observer un taux de disparition parmi les plus bas depuis les débuts de cette enquête en 1999. Comme pour les constructions, l'amélioration a été régulière depuis 5 ans, avec une diminution du taux de l'ordre de 0,3 à 0,4 point chaque année entre 2007 et 2010, et un palier à 1,2-1,3 % depuis un an. Au milieu des années 2000, le taux de disparition s'établissait en moyenne autour de 2,5 % (hors années exceptionnelles), en 4 ans il a donc été divisé par 2.

RÉSUMÉ

La dynamique du parc de bâtiments de volailles de chair a confirmée en 2011 l'amélioration entamée en 2007. Le rythme des constructions a de nouveau progressé comme en 2010, 2009, 2008 et 2007, et les disparitions se maintiennent depuis 2 ans à un niveau très bas. Les rénovations par contre marquent le pas en 2011 par rapport aux deux années précédentes, tout en restant à un niveau très raisonnable d'un peu plus de 3 %. Les taux de rénovation de 2010 et surtout 2009 étaient exceptionnellement élevés. En évolution nette, cette nouvelle amélioration a permis en 2011 un léger développement du parc dans sa globalité de l'ordre de 0,7 %, situation inédite depuis 2001, dernière année durant laquelle le parc s'était développé. Mais comme en 2010, cette embellie s'est produite de manière inégale entre les types de bâtiments et les régions. Le parc « label et bio » a connu de nouveau l'amélioration la plus prononcée avec une croissance nette de plus de 1 %. Le parc « standard et certifié » a également connu un léger développement d'environ 0,6 %, moins marqué que pour le parc « label et bio » mais particulièrement notable car cette croissance n'a jamais été observée depuis le début de cette enquête en 1999. Enfin, comme en 2010, le parc « canard à rôtir » est resté en contraction, effaçant l'embellie de 2009. La situation de ces différents parcs reste néanmoins plutôt satisfaisante si on la rapporte aux moyennes des 10 dernières années. Les évolutions régionales confirment plutôt les améliorations amorcées ces 4 dernières années, avec un retour à une légère croissance en région Pays de la Loire, et un retour à l'équilibre pour le parc de la région Rhône-Alpes. Le parc de la région Aquitaine reste lui aussi à l'équilibre en 2011. Les bassins secondaires ont aussi affiché des situations nettement plus favorables. L'embellie a moins profité aux régions Bretagne et Centre, dont la situation est restée stable entre 2010 et 2011, avec un parc toujours en légère contraction.

Sylvain GALLOT, en collaboration avec les Observatoires Avicoles Régionaux de l'ITAVI (Florence VAN DER HORST, Franz GUERDER) et les Chambres Régionales d'Agriculture des Pays de la Loire (Dylan CHEVALIER) et du Nord-Pas-de-Calais (Stéphane DESSE)

ITAVI – 28, rue du Rocher – 75008 PARIS

Contact : gallot@itavi.asso.fr

Étude réalisée avec le soutien financier de FranceAgriMer et du CASDAR

■ Tableau 1 — Evolution de la dynamique nette du parc entre 1999 et 2011.

Taux d'évolution nette du parc	Parc total	Parc « Standard et certifié »	Parc « Label et bio »	Parc « canard à rôir »
1999	1,1 %	0,2 %	3,1 %	2,8 %
2000	-0,2 %	-1,6 %	2,9 %	4,5 %
2001	1,3 %	0,0 %	4,4 %	0,7 %
2002	-0,1 %	-1,1 %	2,2 %	-0,3 %
2003	-3,5 %	-5,1 %	0,4 %	-3,9 %
2004	-2,0 %	-2,8 %	-1,1 %	-3,0 %
2005	-2,1 %	-2,3 %	-1,3 %	-3,7 %
2006	-3,1 %	-2,9 %	-3,3 %	-4,1 %
2007	-2,0 %	-2,5 %	-1,1 %	-2,8 %
2008	-1,2 %	-1,7 %	-0,1 %	-1,8 %
2009	-0,5 %	-0,5 %	-0,4 %	0,7 %
2010	0,1 %	-0,6 %	1,1 %	-1,1 %
2011	0,7 %	0,6 %	1,2 %	-1,2 %

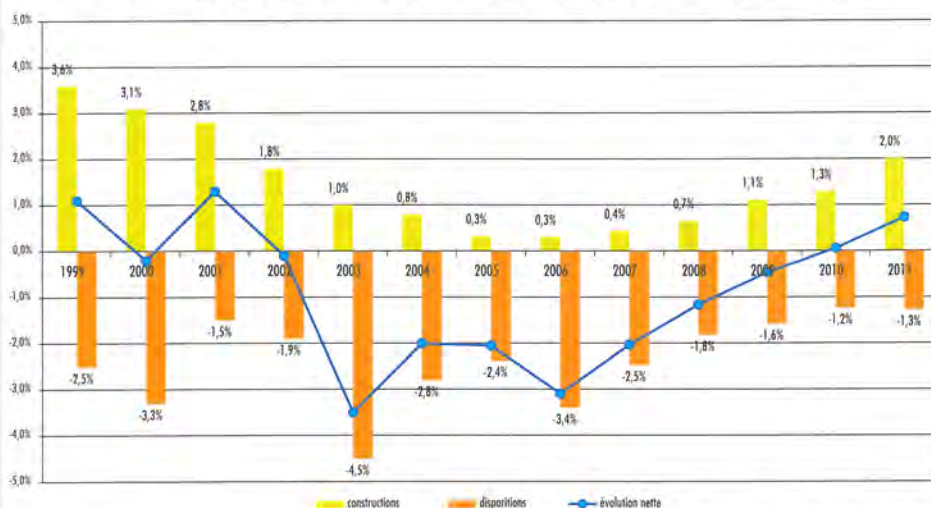
Source : ITAVI, enquête bâtiments 2011

Le résultat le plus spectaculaire de cette année 2011 vient de la dynamique nette du parc, qui a été en léger développement (+0,7 %), une situation qui n'avait plus été observée depuis 2001, et qui résulte cette année surtout de l'amélioration du rythme des constructions, dans un contexte de stabilité

des disparitions. La dynamique nette du parc est donc en hausse de 0,6 % par rapport à 2010. Depuis 2006, cette dynamique nette du parc s'est améliorée de 0,6 à 1,1 point par an, réduisant d'abord son érosion (entre 2006 et 2010), et contribuant désormais à son léger développement. Cette tendance semble toutefois se ralentir : amélioration de 1,1 point de 2006 à 2007, 0,8 point de 2007 à 2008, 0,7 point de 2008 à 2009 et enfin 0,6 point de 2009 à 2011 (tableau 1). Il serait surprenant que cette augmentation de la dynamique nette du parc se poursuive à ce rythme en 2012. En effet, avec ce taux de 0,7 % en 2011, on est proche des plus hauts niveaux de développement du parc observés depuis les débuts de cette enquête, qui étaient d'un peu plus de 1 % en 1999 et 2001. Le maintien d'un développement net proche de 1 % en 2012 serait déjà une excellente confirmation de l'embellie de ces dernières années.

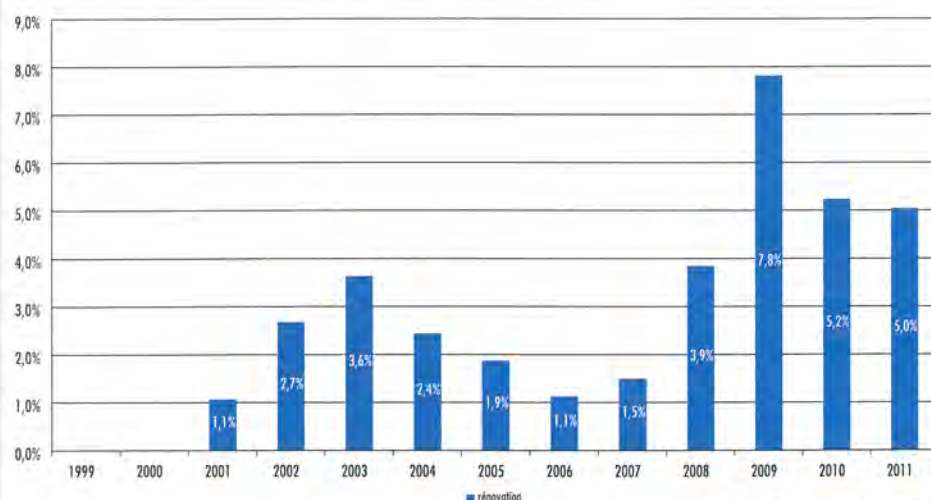
Les rénovations se sont également bien maintenues en 2011, à un niveau voisin de 2010 (autour de 5 %). Depuis 2007, le rythme des rénovations a donc connu une tendance haussière et a triplé en 4 ans, même en écartant l'exceptionnelle année 2009. Entre 2008 et 2011, près de 22 % du parc de notre échantillon auraient bénéficié d'une rénovation conséquente (supérieure à 15 €/m², seuil indiqué dans notre questionnaire d'enquête). Une partie de cette évolution est à relier avec les dispositifs d'aides financières à la rénovation des bâtiments avicoles mis en place dans diverses régions durant cette période. Si on considère le type de bâtiments rénovés, on peut constater (figure 2bis) que depuis 4 ans, le rythme des rénovations s'est accéléré pour le parc « standard et certifié », avec des taux variant de 4 à 7 %, tandis que les taux de rénovation du parc « label et bio », plus réguliers sur une longue période, se sont situés entre 1 et 3,5 %. Sans surprise, on mesure bien que le parc « standard et certifié » construit toujours moins que le parc « label et bio » mais rénove plus depuis 4 ans.

■ Figure 1 — Evolution des taux de construction et de disparition (tous types de bâtiments) entre 1999 et 2011.



Source : ITAVI, enquête bâtiments 2011

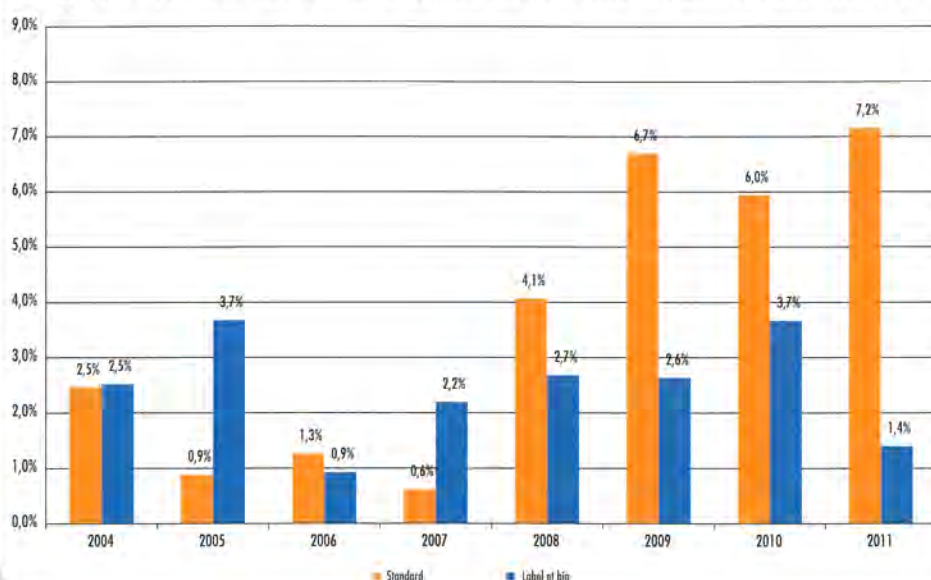
■ Figure 2 — Evolution des taux de rénovation (tous types de bâtiments) entre 1999 et 2011.



Source : ITAVI, enquête bâtiments 2011

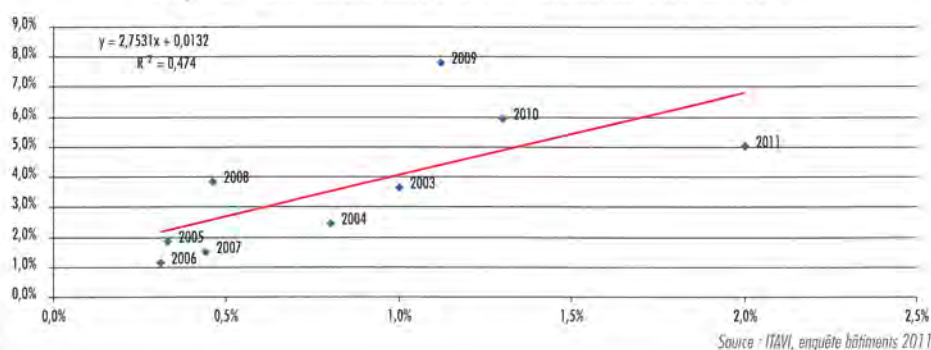
L'année 2011 permet de vérifier une nouvelle fois la relativement bonne corrélation observée ces dernières années entre les taux de construction et de rénovation. Il se confirme que les deux indicateurs évoluent relativement de concert depuis maintenant 8 ans, et donc rendent en partie compte de l'état de la capacité d'investissement des éleveurs, capacité orientée vers de la rénovation ou de la construction selon le contexte de l'exploitation. L'année 2011 se place toutefois un peu en marge des années précédentes, avec une stabilisation (à un niveau déjà élevé) des rénovations, tandis que les constructions ont continué de croître.

■ Figure 3bis — Évolution des taux de rénovation des bâtiments « standard et certifié » et « label et bio » entre 1999 et 2011.



Le parc « label et bio », qui avait déjà retrouvé une légère croissance dès 2010, a confirmé cette orientation en 2011, avec une seconde année consécutive de croissance nette avec un taux de 1,2 % (contre 1,0 % en 2010). Le taux de construction a poursuivi sa hausse, pour atteindre 2,4 % (+0,5 point). Dans le même temps, le taux de disparition, qui avait atteint un plus bas historique en 2010 (à 0,9 % seulement), est remonté en 2011 à 1,2 %, valeur toujours très basse si l'on considère les taux des douze dernières années.

■ Figure 3 — Relation entre les taux de construction et de rénovation entre 2003 et 2011.



Contrairement à la dynamique des parcs « standard et certifié » et « label et bio », la situation du parc « canard à rôtir » est resté plus difficile en 2011. Après une année 2009 plus favorable (modeste croissance de 0,5 %), le parc « canard à rôtir » a été de nouveau en contraction en 2010 (-1,1 %) et l'année 2011 a confirmé cette orientation, avec un taux net d'évolution de -1,2 %. Ces trois

2. Retour à la croissance du parc « standard et certifié ». poursuite de la croissance du parc « label et bio »

Alors que depuis le début des années 2000 les tendances d'évolution des trois parcs de bâtiments étaient globalement comparables, avec cependant une dégradation du taux de construction plus tardive en label, depuis 2009 cette relative concordance ne s'observe plus.

Depuis 2006, la situation du parc « standard et certifié » n'a cessé de s'améliorer année après année, tout en restant en contraction chaque année. En 2009 et 2010, cette contraction s'était stabilisée autour de 0,5 % par an. En 2011, l'amélioration s'est poursuivie et le parc « standard et certifié » a enfin renoué avec un léger développement net de l'ordre de 0,5 %, situation inédite depuis 1999 (cette année là, le taux de croissance du parc n'avait été que de 0,2 %). Cette amélioration est à mettre principalement au crédit de la hausse des constructions (1,8 % contre 0,9 % en 2010). Le taux de disparition s'est aussi amélioré, mais dans une moindre ampleur (1,2 % en 2011 seulement, contre 1,5 % en 2010).

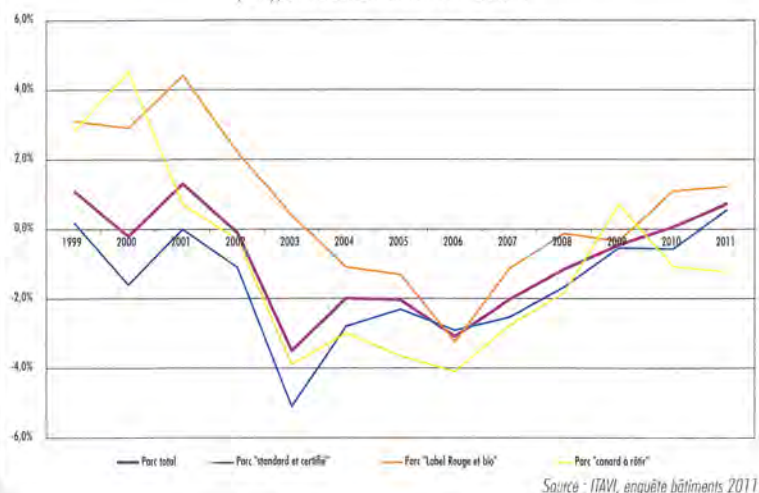
dernières années, les taux de construction ont été plutôt bien orientés, et l'année 2011 ne déroge pas à cette tendance, avec un taux de 1,4 %, proche du taux de 2009 (1,6 %), soit des taux sensiblement plus élevés que ceux des années 2003 à 2008 qui n'avaient pas dépassé 0,5 %. Aussi, entre 2009 et 2011, la dégradation de la dynamique nette est essentiellement liée à l'augmentation des taux de disparition : au niveau particulièrement bas de 2009 (0,9 %) ont succédé deux années de taux de disparition en accroissement régulier, 2,1 % en 2010 et 2,6 % en 2011. L'amélioration sur les constructions du parc « canard à rôtir » est donc effacée depuis 2 ans par l'accroissement des disparitions. Les valeurs des taux de disparition restent toutefois dans la moyenne des dernières années et ne dénote pas d'un problème spécifique.

La comparaison des dynamiques nettes des 3 parcs entre 1999 et 2011 (figure 4bis) montre bien que depuis plus de 10 ans le parc « label et bio » a presque toujours affiché une dynamique nette plus favorable que les parcs « standard et certifié » et « canard à rôtir », à l'exception de l'année 2006, année de l'influenza aviaire, où toutes les productions étaient impactées mais le label rouge plus que les autres, et de l'année 2009, où la dynamique du parc « canard à rôtir » avait été meilleure. Cette comparaison permet également de constater que depuis 3 ans, les évolutions des différents parcs sont bien plus « décorréliées » que par le passé.

■ Figure 4 – Évolution des taux de construction et de disparition par type de bâtiment entre 1999 et 2011.



■ Figure 4bis – Évolution comparée des taux nette d'évolution du parc par type de bâtiment entre 1999 et 2011



3. Des dynamiques régionales toujours contrastées

Au niveau régional (figure 5), les quatre principales régions de production ont montré des dynamiques assez distinctes.

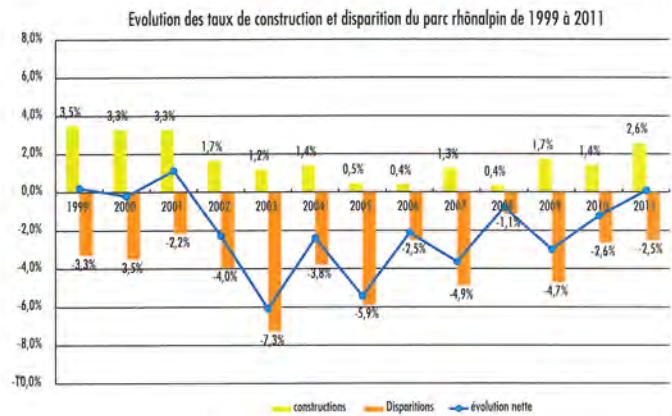
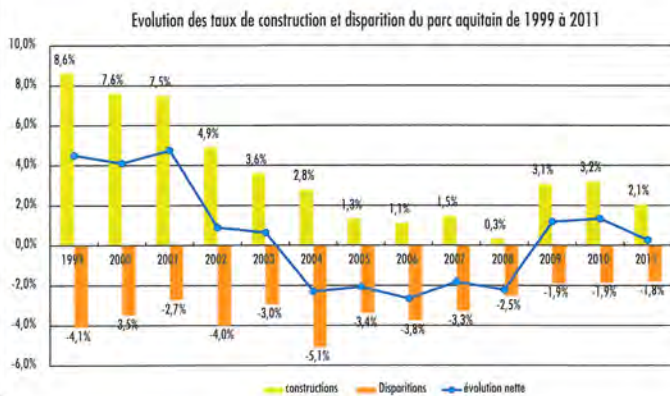
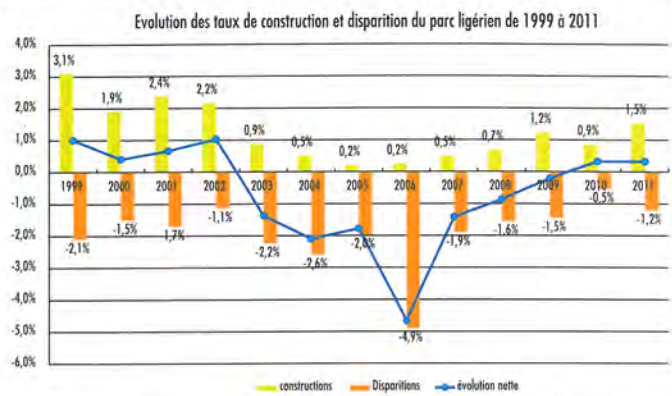
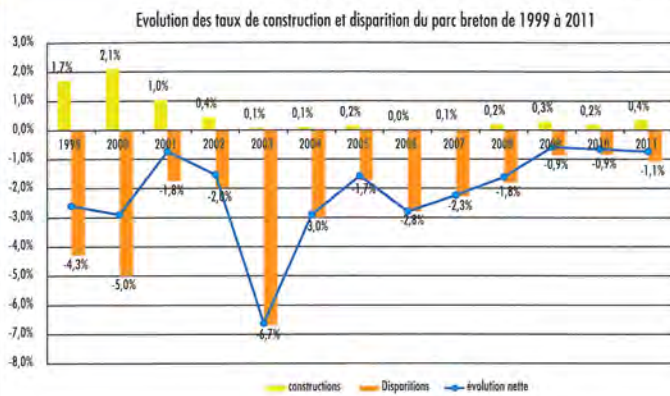
En Bretagne, l'année 2011 a été très similaire aux années 2010 et 2009. Les taux de construction évoluent depuis 3 ans entre 0,2 et 0,4 %. En 2011, le taux de construction a été dans le haut de cette fourchette (0,4 %), en hausse de 0,2 point par rapport à 2010. Cette très modeste amélioration a été intégralement effacée par la non moins modeste augmentation du taux de disparition de 0,2 point (taux à 1,1 % en 2011). La dynamique nette du parc est donc totalement stable entre 2010 et 2011, avec une contraction de l'ordre de 0,7% comme en 2010 et 2009. Dans une lecture optimiste de ces chiffres, on notera que depuis 3 ans la région Bretagne maintient le niveau de contraction de son parc bien en deçà des années antérieures, ces taux étant les plus faibles observés depuis 1999 et l'origine de l'enquête. Les pessimistes constateront par contre que la région Bretagne reste à l'écart de l'amélioration globale du parc « standard et certifié » constatée au niveau national.

En région Pays de la Loire, la situation 2011 a également été très proche de la situation 2010, mais le contexte est plus favorable qu'en Bretagne. D'abord parce que le parc ligérien était déjà en développement en 2010 (0,4 %), et qu'il a conservé ce développement (certes modeste) en 2011 (0,3 %). Et puis parce que cette stabilité trompeuse masque en réalité un accroissement très net à la fois des constructions (1,5 % en 2011, en hausse de 0,6 point) et des disparitions (1,2 % en 2011, soit un accroissement de 0,7 point). Ainsi, la région Pays de la Loire est restée sur un développement très modéré, mais elle a néanmoins mieux renouvelé ses outils de production. Le profil de cette année 2011 est très similaire à celui des années 2010 et surtout 2010.

En région Aquitaine, le développement du parc a marqué une pause en 2011, après deux années de croissance située autour de 1,2 %. Le parc a été proche de l'équilibre (+0,3 %). Cette évolution résulte d'un ralentissement des constructions à un niveau toutefois honorable (2,1 %, en baisse toutefois de 1,1 point par rapport à 2010) dans un contexte de disparitions stables (1,8 %). Il faut rappeler que les taux des constructions sont fréquemment élevés dans cette région dont le parc est très majoritairement dominé par des bâtiments « label et bio », dont une part significative de bâtiments mobiles dont le taux de renouvellement est plus rapide que pour des bâtiments en dur.

Enfin, la région Rhône-Alpes a été la seule région majeure en 2011 à connaître une amélioration de sa situation. En 2011, la région Rhône-Alpes a en effet connu un retour à l'équilibre de son parc, après 9 années de contraction plus ou moins prononcée. Entre 2010 et 2011, les taux de disparition sont restés stables autour de 2,5 %, mais ce sont les constructions qui se sont nettement améliorées, avec un taux à 2,6 %, en hausse de 1,2 % par rapport à 2010. Ce taux de construction n'avait pas été atteint depuis 2001.

■ Figure 5 — Evolution des taux de construction et de disparition dans les principales régions entre 1999 et 2011.



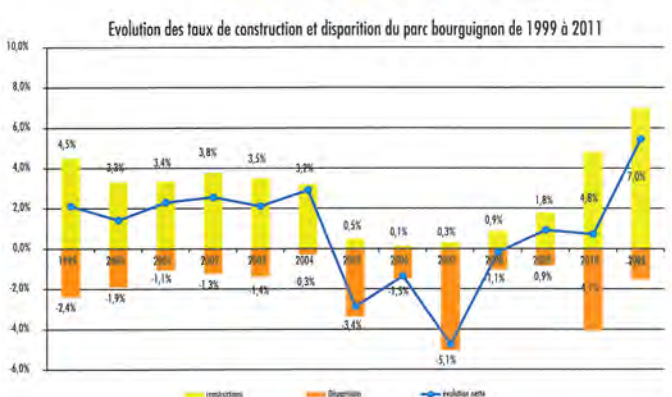
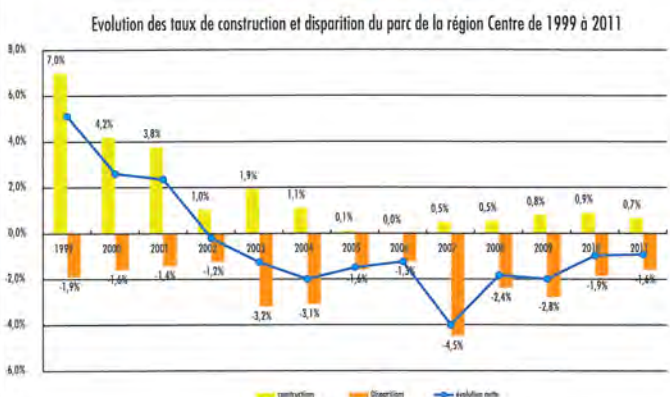
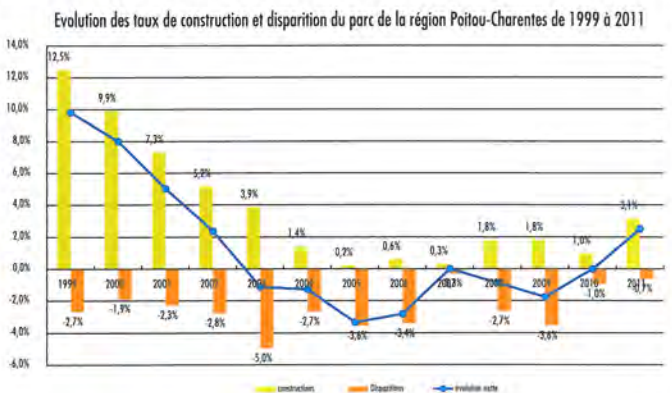
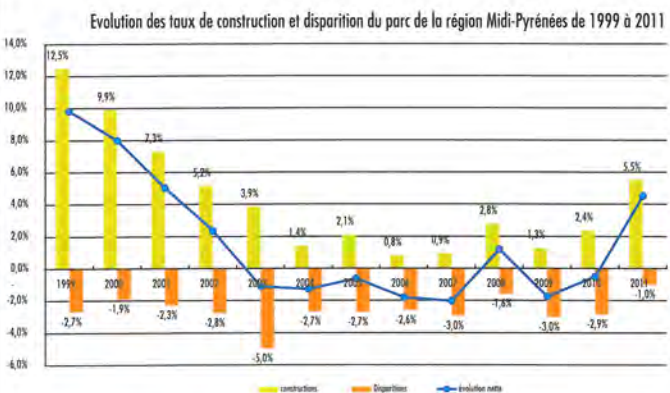
4. Des situations qui s'améliorent plus nettement dans les bassins secondaires

C'est donc la dynamique du parc dans les bassins secondaires qui explique les bons résultats observés au niveau national. Et si les dimensions plus réduites des parcs tendent à engendrer des variations souvent plus prononcées en pourcentage, leur impact sur les chiffres du parc dans sa globalité confirme néanmoins le dynamisme de ces régions en 2011.

L'évolution nette du parc s'est améliorée au niveau national en 2011 au point de retrouver un léger développement. Or, dans trois des quatre premières régions avicoles on a enregistré une stagnation ou une contraction du parc.

Ainsi, après une année 2010 où leurs parcs respectifs étaient restés à l'équilibre ou en très léger développement, les régions Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Bourgogne et Basse-Normandie ont connu un développement significatif en

■ Figure 6 — Evolution des taux de construction et de disparition dans les bassins secondaires entre 1999 et 2011.



2011 sous l'impulsion de taux de construction en forte hausse : plus de 3 % en Poitou-Charentes, 4 % en Basse-Normandie, 5 % en Midi-Pyrénées et même 7 % en Bourgogne. Avec des taux de disparition de 1 % ou moins dans toutes ces régions, la croissance de leur parc en 2011 s'est située entre 2,5 à 5,5 %. Seule la région Centre est restée en marge de ces évolutions positives : le taux de construction s'est établi à 0,7 % (en recul de 0,2 point par rapport à 2010) et le taux de disparition s'est replié de 0,3 point à 1,6 %. En conséquence, le parc de la région Centre est resté pour la neuvième année consécutive en contraction, d'un peu moins de 1 %, comme en 2010.

5. Conclusions

L'année 2011 confirme la reprise de la dynamique du parc amorcée durant les 3 années précédentes. L'accroissement des taux de construction a

nettement soutenu cette reprise en 2011 dans plusieurs régions, avec des niveaux qui n'avaient plus été mesurés depuis 2001. Dans un contexte de taux de disparition toujours très bas, le parc de bâtiment a enfin renoué avec le développement en 2011. Cette embellie, plus large que les années précédentes, profite cette année à la fois au parc « label et bio », déjà en légère croissance l'an dernier, et au parc « standard et certifié ». Et la plupart des régions ont bénéficié de cette situation, mais la dynamique semble avoir été réellement plus accentuée dans les bassins secondaires. L'année 2011 restera donc comme l'année du retour à la croissance du parc. Il ne faut toutefois pas oublier que cette reprise doit encore se confirmer comme une tendance de fond, et que certaines régions, et pas des moindres, ainsi que le parc « canard à rôti », sont restés pour l'instant à l'écart de cette croissance. Il reste encore quelques étapes à franchir pour que la satisfaction soit complète.

Modalités et déroulement de l'enquête

Parc de bâtiments d'élevage de volailles de chair

L'enquête sur le parc de bâtiments de production de volailles de chair, qui suit chaque année le même protocole, est réalisée auprès de tous les opérateurs de la filière volailles de chair qui assurent la gestion de plannings de production en France. Elle porte sur le parc français de bâtiments de volailles de chair en filière organisée à l'exclusion des élevages de palmipèdes gras (ateliers de gavage et de prêt à gaver) et des élevages de gibier.

La collecte des informations est réalisée sous la forme d'un questionnaire adressé à chaque organisation de production. L'envoi postal est relayé et appuyé par les observatoires avicoles régionaux de l'ITAVI et par certains correspondants régionaux de l'ITAVI dans les associations avicoles ou autres organisations professionnelles.

Les informations demandées aux organisations de production portent sur :

- la superficie du parc de bâtiments au 31 décembre de l'année d'étude (31 décembre 2011 en l'occurrence)

- les nouvelles constructions réalisées en 2011
- les disparitions définitives de bâtiments en 2011
- les rénovations en 2011 (pour l'enquête sur le parc de volailles de chair)

Dans le cas de sinistres intervenant sur des bâtiments (incendie par exemple), qui se traduisent par une reconstruction du bâtiment, les superficies sont comptées successivement en disparition, puis en reconstruction. En effet, le bâtiment reconstruit n'a pas nécessairement les mêmes caractéristiques que le bâtiment disparu (agrandissement par exemple), et sur un plan fonctionnel correspond aux performances d'un bâtiment neuf.

Pour tous ces éléments, les superficies doivent être distinguées par département et par type de bâtiments selon trois catégories suffisamment distinctes et peu interchangeables pour éviter les difficultés liées au changement de destination de bâtiments (« standard et certifié », « label et biologique », « canard à rôti »).